



14ème législature

Question N° : 103870	De M. François de Rugy (Socialiste, écologiste et républicain - Loire-Atlantique)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement : personnel	Tête d'analyse >IATOSS	Analyse > restauration collective. formation.
Question publiée au JO le : 18/04/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François de Rugy attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'absence de formation au développement durable en général et à l'alimentation biologique en particulier des personnels de restauration collective. Il semble pourtant important que les personnes exerçant en particulier au sein des établissements scolaires et de santé, soient formés aux nouvelles méthodes de cuisine, ces deux types de structures étant celles où l'accès à une restauration collective respectueuse de l'environnement et de la santé semble être primordial. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il est envisagé de mettre en place des modules obligatoires de formation au développement durable à destination des personnels de restauration collective.